



Une maison Familiale Rurale (MFR) est un centre de formation, sous statut associatif reconnu par l'Etat, qui a pour objectifs la formation et l'éducation des jeunes et des adultes ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Des formations reconnues:

La MFR-CFA Chemillé est égaliement un centre de formation d'apprentis. Elle offre la possibilité de se former en 4°, 3°, Seconde, CAP, Bac pro, BP et CS dans le secteur de l'agriculture et de l'agroéquipement. Les jeunes et les adultes sont accueillis sous statut scolaire par alternance, par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation continue.

Des établissements à taille humaine :

Dans l'expression « Maison Familiale Rurale », il y a le mot «maison» et ce n'est pas anodin. Si les MFR sont des établissements scolaires, ce sont aussi des lieux de vie où l'on apprend tout à la fois à connaître les autres et à se connaître soi-même. Les Maisons Familiales Rurales sont à taille humaine. L'encadrement, les échanges et le suivi des élèves en sont facilités.

Entrez dans l'histoire!

Créées en 1937 par des agriculteurs dans le Sud-Ouest pour former leurs enfants, les Maisons Familiales Rurales se sont progressivement développées dans le monde agricole d'abord, puis dans celui de l'artisanat, du commerce et des services. Aujourd'hui, 430 MFR existent en France et sont regroupées dans un mouvement structuré qui accueille chaque année 100 000 élèves ou stagiaires en formation, dans des classes qui vont de la 4e aux formations supérieures.

Un rôle central pour les parents

En 1937, quelques familles paysannes se sont réunies en assemblée générale et ont décidé



d'acheter un bâtiment pour y implanter leur école afin de résoudre les problèmes de formation de leurs fils : la première Maison Familiale est née ainsi

Actuellement, dans le cadre du statut associatif, les MFR fonctionnent toujours sur le même principe. Les parents sont adhérents de l'association. Ils sont responsables du fonctionnement de la MFR en élisant un conseil d'administration à qui ils délèguent leur pouvoir. Ils sont impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

Les statuts des jeunes en formation

À la MFR-CFA de Chemillé, nous proposons un enseignement en s'appuyant sur un principe pédagogique qui fait sa spécialité : l'alternance.

En MFR, l'apprentissage du métier, sur le terrain en situation réelle en entreprise ou dans différentes structures, tient une place aussi importante que les cours théoriques dispensés en classe. Cette formation par alternance peut se réaliser sous trois status principaux :

La formation scolaire par alternance

Les élèves sont inscrits dans des diplômes du ministère de l'Agriculture : en 4e, 3e, CAPa, Bac pro. Leur formation théorique qui se déroule à la MFR est complétée par une formation pratique en entreprise sous la responsabilité d'un maître de stage. Une convention de stage est signée.

L'apprentissage

Les jeunes, âgés de 15 ans* à 30 ans, préparent un CAP, Bac Pro ou une autre qualification reconnue par les entreprises. Ils signent un contrat de travail avec un employeur. Ils ont donc un statut de salariés. Ils suivent leur formation théorique à la MFR, en alternance avec le travail en entreprise.

*avec dérogation si sortie de 3e, sinon 16 ans.

La formation continue

Elle est réservée aux adultes qui veulent obtenir une qualification complémentaire, ou se réorienter. Ils ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle. Certaines formations peuvent être suivies aussi sous le statut de contrat de professionnalisation.



, Mon ECOLE est une maison

Parce que chaque jeune est unique et parce que les projets personnels et professionnels des uns ne sont pas ceux des autres, les Maisons familiales rurales proposent un parcours adapté à chacun, une formule d'éducation et de formation sur mesure qui réconcilie l'école, l'entreprise et la famille.

Une pédagogie spécifique

Le jeune qui fait sa rentrée en MFR, construit son projet professionnel progressivement. Il n'est pas seul dans sa démarche accompagné par formateurs, son maître de stage ou d'apprentissage et ses parents. Les formateurs, que l'on appelle ici les moniteurs, sont plus que des enseignants. Ce sont eux qui assurent les cours mais leur rôle dépasse celui de simple professeur. Ils sont là également pour guider l'élève dans sa réflexion, prennent une part active dans le fonctionnement quotidien de la Maison et sont en relation permanente avec le maître de stage. Ce dernier est également un des piliers de la formation. Avec lui, l'élève découvre le milieu professionnel, fait l'apprentissage d'un métier. Le jeune alterne ainsi les périodes d'études à la MFR et des périodes en entreprise. Les parents enfin, jouent un rôle essentiel en s'impliquant dans la vie associative, en participant aux recherches de stage pour leur enfant. L'internat, la vie en groupe, les veillées comptent également beaucoup dans cette approche globale de l'éducation.

Des formations adaptées

Pour permettre à chacun de réussir selon ses intérêts et ses compétences, les MFR ont diversifié leurs formations, de la 4e aux formations supérieures, et leurs statuts. Les jeunes inscrits à la MFR-CFA de Chemillé sont dans des formations par alternance, sous statut scolaire ou en apprentissage.

Choisir son orientation tout en préparant son DNB en découvrant pendant 22 semaines différentes professions, en 4ème et 3ème. Se former aux métiers de l'agriculture tout en appliquant ce qu'on apprend dans le monde de l'entreprise en CAP Agricole "métiers de l'agriculture" ou bien devenir conducteur d'engins agricoles en Bac Pro Agroéquipement, ou par le biais du BP Conducteur de machines agricoles ou du CS Pilotage de machines agricoles.



de Chemillé

Un établissement à taille humaine!

La MFR-CFA de Chemillé en Anjou s'attache à répondre à vos questions, à vous orienter et à vous offrir des solutions concrètes. Depuis plus de 80 ans, notre vocation n'est pas seulement de vous préparer à acquérir le Brevet des Collèges ou un diplôme professionnel. Nous sommes d'abord là pour vous mettre sur les rails de la vie professionnelle.

Une Équipe pédagogique

- Une équipe pédagogique qualifiée au service des jeunes en formation
- Une équipe vie résidentielle et administrative
- Un accompagnement personnalisé
- ♣ Un réseau de maîtres de stage et d'apprentissage

Une Association

- L'association est composée de parents, maîtres de stage, maîtres d'apprentissage et anciens élèves
- Elle est responsable de la gestion de l'établissement
- Elle est intégrée au mouvement des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation

Une Ambition

- Vous mettre sur les rails de la vie professionnelle
- Vous proposer une formation de qualité par alternance
- Vous permettre d'apprendre un métier en associant théorie et pratique



- Un pole administratif et salles de cours
- Deux Ateliers d'agroéquipement
- Parcelle pédagogique de 1,3 ha
- Salle informatique mobile
- Terrain de sport
- Réfectoire
- Internat



résidentielle

L'apprentissage de la citoyenneté

Les élèves ne sont pas là seulement pour préparer un diplôme et se former à un métier, ils doivent aussi apprendre à vivre ensemble. La MFR-CFA de Chemillé en Anjou, propose d'accueillir les jeunes en internat. Cette formule d'hébergement favorise l'apprentissage de la vie en groupe, l'autonomie et la responsabilité.

La MFR labellisée



Le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR) a choisi LUCIE pour s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale. La MFR-CFA Chemillé a rejoint la Communauté LUCIE et a obtenu le Label LUCIE 26000 depuis 2022.

En accompagnant les jeunes dans la construction de leur avenir et leur volonté de transformer le monde de demain, la MFR-CFA Chemillé démontre déjà son engagement en RSO. La démarche de labellisation permet de valoriser les bonnes pratiques de notre établissement. Cet engagement se décline à la fois au niveau associatif, éducatif, pédagogique et l'impact positif sur le développement des territoires.

- Capacité d'hébergement de 100 personnes
- Chambres de 3 à 4 lits
- Restaurant scolaire
- Activités culturelles et de détente proposées en soirée
- La vie de groupe comme facteur de développement de la personne
- Présence chaque soir d'un formateur, de l'animatrice et du veilleur de nuit





game, 3 ame toutes orientations

Les conditions d'entrée

- Avoir 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription
- Après la 5^{ème} du collège, les élèves entrent en 4^{ème} de l'enseignement agricole
- Après la 4^{ème}, les élèves entrent directement en 3^{ème} de l'enseignement agricole

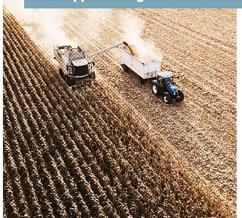
Objectifs

- Travailler son orientation et son brevet
- Découvrir un métier au travers de nombreux stages en entreprises
- Préparer le Diplôme
 National du Brevet (DNB)

CAPa en Alternance

Productions animales ou Procuctions <u>végétales</u>

Statut apprentissage ou sous statut scolaire





Le CAPa se prépare en deux ans. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés qui s'inséreront rapidement dans la vie active. Il permet également de poursuivre des études en Bac professionnel, Brevet professionnel.

Les conditions d'entrée

Après la 3ème du collège, 3ème de l'enseignement agricole ou 3ème SEGPA les élèves entrent en CAP

Organisation de la formation

Elle s'organise autour de deux types de modules :

- Modules d'enseignement général
- Modules d'enseignement professionnel propres à la spécialité

Une pédagogie adaptée

En Maison Familiale Rurale, la formation est organisée en alternance (formation scolaire ou sous statut d'apprentissage) sur la base de 12 semaines par année de formation à la MFR et le reste du temps en formation en entreprise. L'alternance des Maisons Familiales Rurales associe étroitement les temps de formation en milieu professionnel et les temps de formation à l'école.

Délivrance du diplôme

Dîplome d'Etat de niveau 3 (RNCP 40523 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Et après

Après le CAPa, il est possible d'accéder à :

- Un Brevet Professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle du CAP obtenu
- Une première Baccalauréat professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle du CAP obtenu
- ➡ Il est également possible d'entrer dans la vie active

BP (Brevet Professionnel) Conducteur de Machines Agricoles

Statut apprentissage

Le BP CMA se prépare en deux ans, 840 heures de formation soit 12 à 13 semaines par an au CFA. Il permet d'obtenir un niveau 4 et d'approfondir les compétences professionnelles dans la conduite et l'entretien des engins agricoles.

Les conditions d'entrée

 Êre titutlaire d'un CAPa, BEPa ou BPa (minimum)

Organisation de la formation

Elle s'organise autour de 6 blocs de compétences professionnelles.

Délivrance du diplôme

- Diplôme d'État de niveau 4 (RNCP 37024), délivré par le Ministère de l'Agriculture
- Diplôme attribué à l'issue de la formation après validation de 6 blocs de compétences (6 UC, dont un UCARE)



Et après ...
ce qui est possible :

CS, CQP, vie active

Samantha



«Je suis en 1ère année de CAP agricole. J'ai choisi la MFR-CFA de Chemillé, car je voulais faire une formation pour devenir agricultrice. L'alternance me plaît beaucoup, car il y a peu d'école et nous sommes souvent en exploitation. J'aime beaucoup

aussi l'ambiance familiale de la MFR. Nous sommes environ 20 dans la classe. C'est super pour bien apprendre et reprendre confiance en soi.»

BAC Pro en Alternance

Agroéquipement



Le Baccalauréat professionnel se prépare en trois ans (seconde professionnelle, première, terminale) après une classe de 3ème ou en deux ans après un CAP.

Les conditions d'entrée

- Après la 3^{ème} du collège ou de l'enseignement agricole, les élèves entrent en seconde professionnelle
- Après un CAP, les élèves entrent directement en première pour préparer le Bac professionnel en 2 ans
- Après une seconde générale et technologique, les élèves peuvent entrer directement en première professionnelle

Organisation de la formation

La classe professionnelle de seconde s'organise autour d'enseignements généraux communs à toutes les secondes et d'enseignements professionnels spécifiques au baccalauréat préparé. En Maison familiale rurale, plus de la moitié du temps de la formation se passe en milieu professionnel.

Proposer une diversité de statut, souplesse et adaptation

Le bac professionnel Agroéquipement peut se faire en formation initiale par alternance ou par apprentissage. Les jeunes peuvent changer de statut au cours de leur formation. Par exemple, un jeune peut suivre une seconde professionnelle en formation scolaire, puis faire la première et la terminale en apprentissage.

Délivrance du diplôme

Dîplome d'Etat de niveau 4 (RNCP 38384) délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Et après ...

- Un BTSA: Génie Des Equipements Agricoles, Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation, Agronomie et cultures durables....
- Une formation courte d'un an pour une adaptation à l'emploi un Certificat de Spécialisation, une Mention Complémentaire
- Il est également possible d'entrer dans la vie active

Corentin



«J'ai réalisé ma 4ème et 3ème à la MFR-CFA de Chemillé. L'alternance m'a permis de choisir mon orientation et réussir mon Brevet, pour moi qui n'aimais pas trop l'école. Aujourd'hui je suis en 1ère Bac Pro Agroéquipement, en apprentissage.

J'ai trouvé ma voie et je m'épanouis pleinement dans ce métier de conducteur d'engins agricoles.»

Retrouvez toutes nos fiches formation sur notre site internet : « www.mfr-cfa-chemille.com »

Et après ...

ce qui est possible BTS Agricole, vie active

CS (Certificat de spécialisation) Pilotage de Machines Agricoles & Travaux mécanisés de haute technicité

Le CS se prépare sur une année , 420 heures de formation soit 12 à 13 semaines au CFA. Elle permet de renforcer les compétences professionnelles sur le pilotage de machines et la maîtrise technique de travaux mécanisés à haute technicité.

Les conditions d'entrée

 Êre titutlaire d'un BP CMA, BP REA, Bac pro Agroéquipement, Bac pro CGEA, BTS GDEA, BTS Agricole ou avoir une année d'expérience minimum en rapport avec le diplôme.

Organisation de la formation

Elle s'organise autour de 3 blocs de compétences professionnelles.

Délivrance du diplôme

- Diplôme d'État de niveau 4 (RNCP 38073), délivré par le Ministère de l'Agriculture
- Diplôme attribué à l'issue de la formation après validation de 3 blocs de compétences (3 Unités Capitalisables)



L'organisation de la formation en MFR répond aux attentes des jeunes

Un suivi individualisé:

entourés par une équipe de moniteurs*, les jeunes sont reconnus, écoutés et accompagnés.

* en MFR, les enseignants sont appelés moniteurs car ils ont une fonction de formateur, d'animateur et l'accompagnateur des projets de chaque jeune.

Une pédagogie adaptée :

la formation par alternance valorise les jeunes à travers les activités réalisées en stage et les relations qu'ils ont avec les adultes.

Une ambiance éducative :

intégrés dans un groupe, les jeunes se confrontent aux autres, apprennent la solidarité et la responsabilité.

Une formation par étapes :

après une première qualification, les MFR encouragent chacun à poursuivre sa formation en fonction de sa motivation.

Une réflexion sur le projet :

Centre ville

engagés dans un parcours de formation, les jeunes réfléchissent à leur orientation et se projettent dans l'avenir ce qui facilite leur insertion professionnelle.



Des diplômes et de l'expérience en plus

Une reconnaissance officielle

Les MFR dispensent des formations sous contrat avec l'Etat en formation scolaire par alternance, par apprentissage, en contrat de professionnalisation et en formation continue.

Des expériences validées

Grâce à l'alternance, vous découvrirez la réalité des métiers, le monde du travail et des adultes.

Une formation tout au long de la vie

Les Maisons Familiales Rurales encouragent chacun à poursuivre ses études. Après une première insertion professionnelle, il est possible de continuer à se former dans le cadre de la formation tout au long de la vie.





Inscription

Contactez-nous pour fixer un rendez-vous.







Création : www.dod1pixel.fr | Ne pas jeter sur la voie publique